



La Liberté d'apprendre
à votre rythme



Accessibilité des personnes porteuses d'un handicap

Formation inclusive

LT2S

Tél. 07.52.66.59.15 - E-mail : contact@lt2s.fr – www.lt2s.fr

SIRET N° 52426280500012 – Enregistré sous le numéro d'activité 84691868069 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
(ceci n'est pas un numéro d'agrément Art. L.6352-12 et L.6353-13 du code du travail)

Mise à jour 02/01/2025 – V3.0

Notre organisme souhaite garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification.

Nous ne souhaitons permettre aux personnes porteuses d'un handicap d'accéder à nos prestations et de suivre, dans les meilleures conditions nos formations.

Notre objectif ?

Rendre les formations accessibles aux personnes en situation de handicap.

Comment ?

- Par le développement de l'accessibilité pédagogique des formations : en pensant et en organisant l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir (référence : loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées).
- En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble des locaux (entreprise ou lieux accueillant la formation).
- En affichant son engagement dans ses supports de communication
- En nous précisant lors de votre prise de contact dès la phase d'accueil, les besoins de mise en place de dispositifs ou accès spécifiques pour le bon déroulement de votre formation : cette prise de connaissance se fait lors d'un entretien qui nous permet de connaître les spécificités du handicap afin de déterminer les éventuels aménagements ou disposition à mettre en place ou de vous conseiller un centre de formation adapté si besoin.
- De mobiliser des compétences externes
 - *L'Agefiph* : www.agefiph.fr
 - *Cap emploi* : www.capemploi.net
 - *L'Adapt* : www.ladapt.net
 - *La MDPH de votre département* : www.mdph.fr
 - *L'Arpejeh* : www.arpejeh.com
 - *Tremplin Études, Handicap, Entreprises* : www.tremplin-handicap.fr
(pour permettre la mise en place de réponses pédagogiques adaptées)
- Par conséquent, de proposer des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap

Vous souhaitez plus d'informations ?

Le référent handicap de notre organisme de formation est à votre disposition.

Un référent handicap, c'est quoi ?

C'est une personne qui est à votre disposition pour toutes les questions relatives au handicap en formation et / ou au travail.

Il coordonne les actions menées pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap et la réussite dans le parcours de formation des personnes en situation de handicap. Son rôle est de proposer un accompagnement aux apprenants en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien. Elle contribue aux réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Gaëlle TEYSSIER est la référente handicap de LT2S.

Voici toutes les coordonnées qui permettront d'échanger sur votre projet de formation et de trouver des solutions afin d'effectuer votre parcours dans les meilleures conditions :

Téléphone : 07.52.66.59.15

Email : contact@lt2s.fr

Le référent handicap va identifier quelle difficulté sera rencontrée sur le parcours de formation et le besoin d'aménagement de ses cours.

A l'aide de la grille d'évaluation* des besoins, il sera possible de prendre en compte tous les aménagements à mettre en place et de suivre le parcours de l'apprenant.

Cette grille sera remplie en entretien avec l'apprenant et éventuellement accompagné d'un responsable ou d'un tuteur. Cette action nous permettra de transmettre les informations à un partenaire externe afin d'être mieux accompagné.

Les aides à la compensation

Après avoir pris connaissance du besoin d'adaptation, notre référente handicap contactera l'Agefiph de notre secteur pour identifier les acteurs clés et les experts si besoin.

Nous évaluerons avec eux les besoins de compensation et les solutions possibles.

Nous savons qu'il existe différents handicaps et sommes conscients qu'il existe plus façons de mettre en place un aménagement adapté.

L'aide peut être :

- Aide technique

Logiciels de dictée vocale, logiciels de grossissement de caractères, écran de grande taille, systèmes de transcription écrite de la parole (applications AVA / ROGER VOICE par exemple) ...

- Aide humaine

Prise de notes, interface de communication

- Aide prothèse auditive

- Aide au déplacement

**Sur prescription : un référent de parcours
(Cap Emploi, Pôle Emploi, Mission Locale) :**

Handicaps auditif, visuel, mental, psychique et troubles cognitifs

- Aide humaine à la communication

- Prise de notes

- Soutien pédagogique

- Adaptation des supports pédagogiques

- Sensibilisation du collectif de formation/de travail

- Bilan cognitif

- Remédiation cognitive ...

Développer l'accessibilité de son offre et répondre aux obligations réglementaires tout en restant à jour reste notre priorité

LT2S souhaite est à jour de ses compétences dans le développement à l'accessibilité de ses formations. Permettre ainsi de développer l'accessibilité et la qualité des actions liées aux aménagements.

Nous assurons donc une veille sur le handicap.

Avec l'aide de l'Agefiph, nous avons accès à des ressources documentaires. Le réseau de la communauté RHF ARA permet de bénéficier d'éléments à jour, mensuels afin de rester à jour dans ce domaine. Par ce biais nous avons également accès à un atelier thématique par trimestre avec des accès aux modules de professionnalisation, des ateliers d'échange de pratiques et la co-construction d'outils.

Nous accédons au site de l'Agefiph afin d'obtenir toutes les informations :

<https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources/accueil>

et de la chaîne Youtube de l'Agefiph.

https://www.youtube.com/chanel/UCJv20zWZkIQR1X_Onk6T0jQ

S'engager dans une démarche de progrès

Nous nous engageons dans une démarche de progrès de notre accessibilité.

Cet engagement concerne :

- Toutes les actions de formations que nous proposons, financées ou non pas l'Agefiph
- Sur l'ensemble des lieux où nous proposons nos formations y compris les formations à distance et hybride.

Cet engagement vient compléter nos obligations relatives à la qualité des formations qui sont proposées.

Afin de respecter la qualité de cet engagement, Gaëlle TEYSSIER, référente handicap suit régulièrement des formations mise à sa disposition sur Via Compétences : ce sont des programmes de professionnalisation ou des moockies.

Quelques exemples de modules suivis :

Moockies de Via Compétences

«Points de repères sur le handicap»

<https://professionnalisation.via-competences.fr/points-de-reperes-sur-handicap-autoformation>

«ReConnaissance du handicap»

<https://professionnalisation.via-competences.fr/reconnaissance-handicap-autoformation>

Modules pro de l'inclusion

Référent handicap : Missions et postures»

<https://professionnalisation.via-competences.fr/formation-referent-handicap-missions-et-posture-classe-virtuelle>

«Handicap et compensation en formation»

<https://professionnalisation.via-competences.fr/handicap-et-compensation-en-formation-classe-virtuelle>

«Accessibilité numérique et pédagogie inclusive»

<https://professionnalisation.via-competences.fr/formation-accessibilite-numerique-et-pedagogie-inclusive-classe-virtuelle>

«Aborder le handicap dans sa pratique professionnelle»

<https://professionnalisation.via-competences.fr/formation-aborder-handicap-dans-ma-pratique-professionnelle-multimodal>

«Les troubles spécifiques de l'apprentissage»

<https://professionnalisation.via-competences.fr/formation-les-troubles-specifiques-apprentissages-dys-tdah-presentiel>

«Troubles psychiques et insertion professionnelle »

<https://professionnalisation.via-competences.fr/formation-troubles-psychiques-et-insertion-professionnelle-presentiel>

Afin de garantir une prestation adaptée aux situations et aux profils des bénéficiaires, nos actions et l'aide de partenaires extérieurs, nous permettra de mettre à leurs dispositions :

- Des contenus (outils et méthodes),
- Un accompagnement,
- Un suivi (durées, emplois du temps, adaptations des rythmes).
- Des adaptations organisationnelles (exemples : supports de cours transmis en amont, pauses supplémentaires, cours de soutien, dédoublement des séances, adaptation des horaires...)

- Accessibilité pédagogique (Exemples : varier les supports (texte, images, schéma, vidéo...), alléger les contenus, utiliser des phrases simples, contraster la typographie et le fond...)
- Des aides humaines (Exemples : interprète en LSF, preneur de notes)
- Des aides techniques (Exemples : logiciels d'aide à la lecture/écriture, micro amplificateur, logiciels de transcription de la parole.

Contacts de la région Auvergne Rhône-Alpes

AGEFIPH

www.agefiph.fr

Isabelle Gruyelle
Ressources handicap Formation
i-gruyelle@agefiph.asso.fr
Téléphone : 04.73.34.76.95 / 06.22.64.09.60

Marie-Pierre BAROT
Ressources Handicap Formation
m-barot@agefiph.asso.fr
04 74 94 64 06 / 06 22 10 01 52

Céline COX – BRUNET
Prestations d'Appuis Spécifiques
c-cox-brunet@agefiph.asso.fr
Téléphone : 04 74 94 64 23 / 06 66 64 87 91

Par mail : rhf-ara@agefiph.asso.fr
Par téléphone : 04 74 94 20 21

CAP EMPLOI

www.capemploi.net
Téléphone : 04 37 53 01 31
contact@handilyonrhone.org

L'ADAPT

www.ladapt.net

La MDPH

www.mdph.fr

Téléphone : 0 800 869 869 (service et appel gratuits)

Email : handicap@rhone.fr

L'ARPEJEH

www.arpejeh.com

33 boulevard Barbès – 75018 PARIS

Téléphone : 01.79.97.28.55

Tremplin Études, Handicap, Entreprises

TREMPLIN HANDICAP

www.tremplin-handicap.fr

20 chemin de Beaunant

69230 SAINT GENIS LAVAL

Téléphone : 04.78.56.52.65

*Annexe : Grille d'évaluation (document Excel)